

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022 à 15 h 00

N°06/2022

La séance, extraordinaire, a été ouverte à 15 h 00 et close à 15 h 10

## Etaient présents :

Madame HOLLINGER Jacqueline Présidente  
Mr FERRACHAT Sébastien, Mr CARBONNAUX Alexandre, Mr ROUDEAU-COOPER Laurent,  
Mr LASSEGUE Yves, Mme LEGRAND Nicette, Mme BREYNE-GAILLARD Raymonde

## Etaient absents excusés :

Mme DOS SANTOS Stéphanie pouvoir à Mme HOLLINGER Jacqueline  
Mr DE WILDE Pierre pouvoir à Mr ROUDEAU-COOPER Laurent

Etait absente : Mme POLLET Dorianne

---

Mme LEGRAND Nicette a été élue secrétaire de séance

**Après avoir fait l'appel nominal, Madame Jacqueline HOLLINGER, Présidente a constaté que le quorum était atteint.**

Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2022 a été lu et adopté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR DE CETTE SEANCE EXTRAORDINAIRE

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 11/05/2022 DU 02 JUIN 2022**

**1 – DELIBERATION APPROUVANT LES TRAVAUX DE RENOVATION DU MUR DE LA NEF DE L'EGLISE SAINT LEGER ET DE LA COUVERTURE NORD PLUS VESTIGES COLONNES**

---

## **DELIBERATION APPROUVANT LES TRAVAUX DE RENOVATION DU MUR DE LA NEF DE L'EGLISE SAINT LEGER ET DE LA COUVERTURE NORD PLUS VESTIGES COLONNES**

Madame le Maire, ayant été informée le 05 juillet 2022, qu'il était nécessaire de faire, suite à l'avis de Madame la conservatrice des monuments historiques, des travaux supplémentaires pour le comblement des baies du mur de la nef. Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 14 740 € HT et porte le montant total à 100 160.50 € HT soit un montant TTC de 120 192.60 €.

Après dérogation de Monsieur le Préfet, du déplaçonnement des taux de subvention de 80%, nous avons pu obtenir et maintenir une subvention au taux de 90%.

La commune aura une charge sur le montant HT de 10 %, soit un montant de 10 016,05 €, avec un financement de TVA de 20% de 20 032.10 €, remboursable par l'état en 2025.

Le Conseil Municipal, s'est réuni, en séance extraordinaire, afin de pouvoir maintenir les délais pour les demandes de subvention.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents pour engager les travaux et obtenir les subventions.

Ont voté :

Pour : 9  
Contre :  
Abstention :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 10

La secrétaire,  
Nicette LEGRAND

Le Maire,  
Jacqueline HOLLINGER

